

CONSEIL MUNICIPAL D'ASSON
PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
Du 23 décembre 2010

Date de convocation : 17 décembre 2010

Nombre de Conseillers : 18

En exercice : 18 Présents : 14 Procurations : 3 Pour : Contre : Abstention :

L'an deux mille dix, le 30 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrick MOURA

PRÉSENTS: Patrick MOURA, Fabien BERARD, Nicolas BUZY-VIGNAU, Marc CANTON, Jean-Michel CLOS, Antoine CUYAUBERE, Pierre DABAN, Bernadette DOURROM, Jean GASSIE, Emmanuelle JAURETCHE, Guy LABARRERE, Yves MONGUILHET, Marie-Gabrielle MONSET, Pierre SAUBATTE.

EXCUSES: Jean-Jacques CLAVERIE, Bruno FRECHOU, Michel AURIGNAC

ABSENT : Laurent AUBUCHOU

PROCURATIONS: Jean-Jacques CLAVERIE à Marc CANTON, Bruno FRECHOU à Bernadette DOURROM, Michel AURIGNAC à Patrick MOURA

Secrétaire de séance : Marie-Gabrielle MONSET

Après lecture, le procès-verbal du 30 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire informe que le point n°5 (SDEPA programme de sécurisation intempéries) est supprimé.

1 ZAC DE LA BASTIDE : ACQUISITION DU LOT E : *adopté à l'unanimité*

M. le Maire rappelle que la délibération du 26 mars 2009 prévoyait l'acquisition du lot E pour la réalisation d'un équipement public. Les 1689 m² concernés seront acquis pour un montant de 92 895 €, soit un coût de 55 € le m², les frais de notaires s'élevant à 1800 €.

2 ZAC DE LA BASTIDE : REALISATION D'UN CENTRE COMMERCANT : Lancement d'une consultation en vue de la désignation d'un mandataire : *adopté 12 voix pour, 5 contre.*

Le projet consiste à construire des locaux pour une boucherie-charcuterie, une boulangerie, une surface de vente et à aménager une place publique, sur une surface totale d'environ 4650 m². L'enveloppe prévisionnelle est de 2 160 000 € TTC dont 1 330 000 € HT de travaux. Un engagement de promesse de bail ou de vente sera signé avec les futurs preneurs.

Pour réaliser ce projet, la commune doit lancer une consultation pour désigner un mandataire et une équipe de maîtrise d'œuvre.

3 NON RENOUELEMENT DES TACHES DE LA BATHORBE : *adopté à l'unanimité*

M. le Maire rappelle à l'assemblée que les tâches en indivision avec Arthez d'Asson situées à la Bathorbe arrivent à échéance le 31 décembre 2010. Il a été décidé de ne pas les renouveler en raison de la détérioration des terrains par les véhicules à deux roues.

4 REMBOURSEMENT DE FRAIS : *adopté à l'unanimité*

Les frais de visite médicale d'aptitude seront remboursés aux agents titulaires du permis C nécessaire à la conduite du tracteur communal.

5 AVENANT VOIRIE 2010 : *adopté à l'unanimité*

Le conseil approuve l'avenant concernant le retrait du programme de voirie 2010 du chemin Cot de Belloc (moins-value de 2150 € HT) et l'intégration du chemin de Castilhe (plus-value 27 895 € HT), ce qui porte le nouveau montant du marché à 109 649 € HT.

6 DECISION MODIFICATIVE N° 5 : *adopté à l'unanimité*

Les virements de crédits suivants sont nécessaires : en investissement, les recettes (articles 024, 1321 et 238) sont affectées aux dépenses (articles 2112 et 2315) pour un montant total de 187 532 €.

En fonctionnement, des virements de crédits sont effectués pour un montant de 18 130 €.

7 OUVERTURE DE CREDITS 2011 : *adopté à l'unanimité*

Les crédits étant insuffisants pour couvrir certaines dépenses concernant l'acquisition de matériel, l'acquisition de terrain et la voirie communale, il a été décidé d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent pour :

- 10 000 € (acquisition de terrain)
- 240 000 € (voirie communale 2011)
- 50 000 € (acquisition matériel)

QUESTIONS DIVERSES

- SDIS : la participation demandée à la commune est de 22 158,65 €.
- Résultats du recensement de 2009 : population totale de la commune : 1956.
- La Dotation Globale d'Equipement se monte à 19 250 €.
- Les vœux de la commune auront lieu le samedi 8 janvier 2011, ceux de l'entreprise Daniel le vendredi 14 janvier 2011.
- Le repas du 3^{ème} âge est prévu le 12 février 2011.